Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

ABF
Société par actions simplifiées
Au capital de 1.254.500 euros
Siège social : 4-6 rue Galilée 75116 PARIS
RCS PARIS 809 076 821

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX,
Le trente juin,
A neuf heures,

Les associés de la société ABF se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Société, sur convocation faite par le Président de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Anthony BELOLO en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de la Société, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 12.545 actions de 100 euros chacune, sur les 12.545 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- La feuille de présence et la liste des associés ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président ;
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président ;
- Approbation des charges non déductibles fiscalement ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Pouvoirs.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président. Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 63.913 euros.

L'Assemblée Générale constate, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 2025..... 63.913 euros
Report à nouveau antérieur.....- 90.695 euros

Affectation :

Au compte « Report à nouveau », lequel s'élève ainsi à ..... – 26.782 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'établissent à 1.742.781 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées, conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte afin d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents ou représentés.

DocuSigned by:
Anthony BELOLO
D2A283B281884A5...

Anthony BELOLO
Président et Associé

Signed by:
34ED766703BA42D...

Chiara BELOLO née PORETTI
Associée

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

nous activons vos ambitions



SADEC AKELYS

AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

SAS ABF

Exercice clos le 31/12/2025

SAS ABF

4-6 Rue GALILEE
75116 PARIS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Copie certifiée conforme à l'original

DocuSigned by:
Anthony BELOLO
D2A283B281884A5...

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 19 avenue de Messine 75008 PARIS

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris
Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10
Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07
SELAS au capital de 4 100 000 euros - RCS PARIS B 652 008 939 - SIRET 652 008 939 00025 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 04 652 008 939

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

SOMMAIRE

1/ COMPTES ANNUELS 1

Attestation de présentation 2

Bilan 3

Compte de résultat 6

Note jointe 9

2/ AUTRES INFORMATIONS 10

Détail du bilan 11

Détail du compte de résultat 14

Soldes Intermédiaires de Gestion 16

Liasse fiscale 17

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

1/ COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

Attestation de présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS ABF relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	8 490 073,81	Euros
Chiffre d'affaires :	563 250,00	Euros
Résultat net comptable :	63 912,75	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS,
Le 15/05/2026

Jean-Baptiste ROUART
Expert-comptable

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	1 571 970		1 571 970	1 519 420	52 550
Créances rattachées à des participations	3 235 255		3 235 255	2 688 500	546 755
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**4 807 225**		**4 807 225**	**4 207 920**	**599 305**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	535 500		535 500	84 000	451 500
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	30 400		30 400		30 400
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				11 788	- 11 788
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 360		2 360	62	2 298
. Autres	759 784		759 784	903 738	- 143 954
Charges constatées d'avance					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	2 391 037	56 380	2 334 657	2 665 712	- 331 055
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	20 147		20 147	67 960	- 47 813
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**3 739 228**	**56 380**	**3 682 849**	**3 733 259**	**- 50 410**

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**8 546 453**	**56 380**	**8 490 074**	**7 941 179**	**548 895**

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 1 254 500)	1 254 500	1 254 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	125 450	125 450	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	389 614	389 000	614
Report à nouveau	-90 695	614	- 91 309
Résultat de l'exercice	63 913	-90 695	154 608
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**1 742 781**	**1 678 868**	**63 913**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 584 996	5 783 253	801 743
Emprunts et dettes financières diverses		438 798	- 438 798
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		369	- 369
Dettes fiscales et sociales	112 297	39 891	72 406
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	50 000		50 000
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**6 747 293**	**6 262 311**	**484 982**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**8 490 074**	**7 941 179**	**548 895**

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	563 250	420 000	143 250	34,11
Montant net du chiffre d'affaires	**563 250**	**420 000**	**143 250**	**34,11**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	0	1	- 1	-100
Total des produits d'exploitation (I)	**563 250**	**420 001**	**143 249**	**34,11**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	43 436	29 354	14 082	47,97
Impôts, taxes et versements assimilés	1 742	1 944	- 202	-10,39
Salaires	104 013	128 074	- 24 061	-18,79
Cotisations sociales	41 162	50 145	- 8 983	-17,91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres charges		31 852	- 31 852	-100
Total des charges d'exploitation (II)	**190 353**	**241 368**	**- 51 015**	**-21,14**
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**372 897**	**178 632**	**194 265**	**108,75**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	13 500		13 500	N/S
Autres intérêts et produits assimilés	31 074	4 474	26 600	594,55
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	139 933	123 422	16 511	13,38
Total des produits financiers (V)	**184 507**	**127 896**	**56 611**	**44,26**

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	56 380		56 380	N/S
Intérêts et charges assimilées (3)	410 748	390 995	19 753	5,05
Différences négatives de change	1 152		1 152	N/S
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	17 779	6 229	11 550	185,42
Total des charges financières (VI)	**486 059**	**397 224**	**88 835**	**22,36**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-301 552**	**-269 328**	**- 32 224**	**11,96**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**71 345**	**-90 695**	**162 040**	**178,66**

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 432		7 432	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	**747 757**	**547 897**	**199 860**	**36,48**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**683 844**	**638 592**	**45 252**	**7,09**
BENEFICE OU PERTE	**63 913**	**-90 695**	**154 608**	**170,47**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

Note jointe

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8 490 073,81 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 63 912,75 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Changement de méthodes

L'exercice 2025 est le 1er exercice d'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Son application étant prospective, les impacts constatés s'avèrent non significatifs.

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

2/ AUTRES INFORMATIONS

AUTRES INFORMATIONS

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

Détail du bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	**1 571 970**		**1 571 970**	**1 519 420**	**52 550**
261000 TITRES SCORPIO MUSIC	*1 379 400*		*1 379 400*	*1 379 400*	
261100 TITRES CHLORIS	*110 000*		*110 000*	*110 000*	
261200 TITRES STAGE 11	*24 000*		*24 000*	*24 000*	
261300 TITRES LAPOLEONE PUBLISHING	*510*		*510*	*510*	
261400 TITRES THE BELOLO COMPANY	*510*		*510*	*510*	
261500 TITRES VILLAGE PEOPLE GAMES	*5 000*		*5 000*	*5 000*	
261600 TITRES BLOCKSTAR	*50 000*		*50 000*		*50 000*
261700 TITRES CARABINE MUSIC	*2 550*		*2 550*		*2 550*
Créances rattachées à des participations	**3 235 255**		**3 235 255**	**2 688 500**	**546 755**
267100 CREANCES SCORPIO MUSIC	*125 000*		*125 000*	*325 000*	*- 200 000*
267120 CREANCES VILLAGE PEOPLE GAMES	*13 755*		*13 755*	*20 000*	*- 6 245*
267130 CREANCES LAPOLEONE PUBLISHING	*2 500*		*2 500*	*2 500*	
267140 CREANCES THE BELOLO COMPANY	*491 000*		*491 000*	*391 000*	*100 000*
267150 CREANCES SCI CHATEAU LEONE	*2 603 000*		*2 603 000*	*1 950 000*	*653 000*
Total de l'actif immobilisé (III)	**4 807 225**		**4 807 225**	**4 207 920**	**599 305**
Stock et en-cours					
Créances					
Clients et comptes rattachés	**535 500**		**535 500**	**84 000**	**451 500**
411100 CLIENTS - VENTES DE BIENS OU PRESTA SERV	*535 500*		*535 500*	*84 000*	*451 500*
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs	**30 400**		**30 400**		**30 400**
401100 FOURN. - ACHATS DE BIENS PRESTA SERV	*30 400*		*30 400*		*30 400*
Etat, impôts sur les bénéfices				**11 788**	**- 11 788**
444000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES				*11 788*	*- 11 788*
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**2 360**		**2 360**	**62**	**2 298**
445660 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	*2 034*		*2 034*	*62*	*1 972*
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	*326*		*326*		*326*
Autres	**759 784**		**759 784**	**903 738**	**- 143 954**
455110 COMPTE COURANT SCI GALILEE4	*403 691*		*403 691*	*403 691*	
455112 COMPTE COURANT AB	*2 771*		*2 771*		*2 771*
455113 COMPTE COURANT JBF	*47*		*47*	*47*	
467120 COMPTE GALILEE PUBLISHING	*50 000*		*50 000*	*200 000*	*- 150 000*
467130 COMPTE JBF	*150 025*		*150 025*	*300 000*	*- 149 975*
467140 COMPTE CARABINE MUSIC	*153 250*		*153 250*		*153 250*
Valeurs mobilières de placement					
Autres titres	**2 391 037**	**56 380**	**2 334 657**	**2 665 712**	**- 331 055**
503100 TITRES RMM TRESORERIE	*55 471*		*55 471*	*76 768*	*- 21 297*
503110 TITRES ESSOR EMERGING	*36 160*		*36 160*	*100 456*	*- 64 296*
503111 TITRES RM DOLLAR PLUS	*39 000*		*39 000*	*7 535*	*31 465*
503120 TITRES ISHARES MONTHLY	*66 214*		*66 214*	*300 387*	*- 234 173*
503121 TITRES ISHARES EURO GOV				*76 864*	*- 76 864*
503122 TITRES ISHARES MSCI CHINA	*24 320*		*24 320*		*24 320*
503125 TITRES ISHARES CORE	*75 441*		*75 441*		*75 441*
503130 TITRES AIRBUS				*42 103*	*- 42 103*
503131 TITRES HERMES INTERNATIONAL	*21 586*		*21 586*		*21 586*
503140 TITRES BLOCKSTAR HOLDINGS				*50 000*	*- 50 000*
503145 TITRES BOA PH MEM BANK	*50 000*		*50 000*		*50 000*
503150 TITRES TOTALENERGIES	*40 100*		*40 100*	*45 470*	*- 5 370*

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
503160 TITRES AIR LIQUIDE	*30 764*		*30 764*	*47 904*	*- 17 140*
503170 TITRES ASML HOLDING	*30 365*		*30 365*	*33 557*	*- 3 192*
503180 TITRES AMUNDI EURO STOXX	*4 048*		*4 048*	*145 101*	*- 141 053*
503190 TITRES XTRACKERS MSCI	*64 013*		*64 013*	*94 343*	*- 30 330*
503200 TITRES NESTLE	*30 329*		*30 329*	*34 410*	*- 4 081*
503210 TITRES AMUNDI CAC 40	*71 701*		*71 701*	*82 599*	*- 10 898*
503220 TITRES ASTRAZENECA	*26 151*		*26 151*	*37 342*	*- 11 191*
503230 TITRES LMVH MOET HENNESSY	*44 145*		*44 145*	*49 094*	*- 4 949*
503240 TITRES R-CO VALOR P EU	*125 016*		*125 016*	*195 356*	*- 70 340*
503250 TITRES R-CO WM WORLD E	*20 287*		*20 287*	*48 991*	*- 28 704*
503260 TITRES R-CO TARGET	*71 626*		*71 626*	*98 036*	*- 26 410*
503261 TITRES R-CO TARGET 2030	*116 727*		*116 727*		*116 727*
503270 TITRES A FASO VI FPCI				*78 463*	*- 78 463*
503290 TITRES JPM PH MEM BAN				*98 000*	*- 98 000*
503300 TITRES RMM LUX BDL EU	*60 143*		*60 143*	*91 672*	*- 31 529*
503302 TITRES RMM ACTIONS USA	*33 210*		*33 210*		*33 210*
503310 TITRES SSGA SPDR RUS	*41 040*		*41 040*	*47 100*	*- 6 060*
503320 TITRES R-CO CONVIC CR	*95 278*		*95 278*	*76 578*	*18 700*
503321 TITRES R-CO CONVIC EQ VAL E	*22 077*		*22 077*		*22 077*
503322 TITRES R-CO THEMATIC SILVER	*16 600*		*16 600*		*16 600*
503325 TITRES HELIUM PERFORMANCE	*43 359*		*43 359*		*43 359*
503326 TITRES R-CO WM EURO EQUITIES	*16 524*		*16 524*		*16 524*
503330 TITRES SANT AC WOF SX5				*102 977*	*- 102 977*
503331 TITRES SANT EMTN CAC	*50 000*		*50 000*		*50 000*
503340 TITRES CIC AC WOF SX5				*94 964*	*- 94 964*
503350 TITRES A DEEL INC				*43 755*	*- 43 755*
503360 TITRES MICROSOFT	*47 053*		*47 053*	*53 559*	*- 6 506*
503370 TITRES FIRST TRUST NASDA	*45 073*		*45 073*	*53 367*	*- 8 294*
503380 TITRES ACCENTURE CL.A	*26 552*		*26 552*	*30 822*	*- 4 270*
503400 TITRES AM US TREAS	*131 772*		*131 772*	*151 247*	*- 19 475*
503410 TITRES AMAZON.COM	*25 820*		*25 820*	*51 822*	*- 26 002*
503420 TITRES BAR PS KG				*103 000*	*- 103 000*
503430 TITRES THERMO FISHER SCIENTIFIC	*19 484*		*19 484*	*22 068*	*- 2 584*
503440 TITRES NVIDIA CORP	*12 208*		*12 208*		*12 208*
503450 TITRES SAFRAN	*22 617*		*22 617*		*22 617*
503460 TITRES JPMORGAN CHASE AND CO	*25 491*		*25 491*		*25 491*
503470 TITRES UBS CERTIFICAT MEGA	*25 862*		*25 862*		*25 862*
503480 TITRES R-CO GOLD MINING	*22 712*		*22 712*		*22 712*
503490 TITRES ELEVA ABSOLUTE RETURN	*45 652*		*45 652*		*45 652*
503501 TITRES UBS CERTIFICAT SOFTWARE	*25 544*		*25 544*		*25 544*
508100 COMPTE GARANTIE PRET MILEIS	*300 000*		*300 000*		*300 000*
508110 COMPTE FIVE ARROWS FCPI	*193 500*		*193 500*		*193 500*
590000 PROV.DEPRE.DES VMP		*56 380*	*-56 380*		*- 56 380*
Disponibilités	**20 147**		**20 147**	**67 960**	**- 47 813**
512100 BANQUE BNP EUR	*14 519*		*14 519*	*29 152*	*- 14 633*
512110 RMM-COMPTE GERE EUROS	*4 793*		*4 793*	*34 635*	*- 29 842*
512120 RMM-COMPTE TITRES USD	*826*		*826*	*3 652*	*- 2 826*
512130 RMM-COMPTE TITRES EUROS	*8*		*8*	*521*	*- 513*
Total de l'actif circulant (IV)	**3 739 228**	**56 380**	**3 682 849**	**3 733 259**	**- 50 410**
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**8 546 453**	**56 380**	**8 490 074**	**7 941 179**	**548 895**

Détail du bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 1 254 500)	**1 254 500**	**1 254 500**	
101300 CAPITAL SOCIAL	*1 254 500*	*1 254 500*	
Réserves			
Réserve légale	**125 450**	**125 450**	
106100 RESERVE LEGALE	*125 450*	*125 450*	
Autres réserves	**389 614**	**389 000**	**614**
106800 AUTRES RESERVES	*389 614*	*389 000*	*614*
Report à nouveau	**-90 695**	**614**	**- 91 309**
110000 REPORT A NOUVEAU		*614*	*- 614*
119000 REPORT A NOUVEAU	*-90 695*		*- 90 695*
Résultat de l'exercice	**63 913**	**-90 695**	**154 608**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**1 742 781**	**1 678 868**	63 913
Autres fonds propres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**6 584 996**	**5 783 253**	**801 743**
164112 EMPRUNT GALILEE PUBLISHING	*5 040 305*	*4 400 000*	*640 305*
164122 EMPRUNT CANT STOP PRODUCTION	*1 544 691*	*1 383 253*	*161 438*
Emprunts et dettes financières diverses		**438 798**	**- 438 798**
168411 INT.COURUS SUR EMPRUNT GP		*390 995*	*- 390 995*
455112 COMPTE COURANT AB		*2 803*	*- 2 803*
455115 COMPTE COURANT LP		*45 000*	*- 45 000*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**369**	**- 369**
401100 FOURN. - ACHATS DE BIENS PRESTA SERV		*369*	*- 369*
Dettes fiscales et sociales	**112 297**	**39 891**	**72 406**
431000 URSSAF	*5 652*	*6 952*	*- 1 300*
437300 HUMANIS RETRAITE	*4 987*	*6 573*	*- 1 586*
437400 HUMANIS MALAKOFF PREVOYANCE	*1 258*	*1 289*	*- 31*
442100 PAS IMPOT SUR LE REVENU	*1 659*	*3 923*	*- 2 264*
444000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	*1 538*		*1 538*
445510 TVA A DECAISSER		*7 000*	*- 7 000*
445710 TVA COLLECTEE	*97 050*	*14 000*	*83 050*
447500 TAXE APPRENTISSAGE	*94*	*109*	*- 15*
447600 TAXE FORMATION CNEPF	*60*	*45*	*15*
Autres dettes	**50 000**		**50 000**
455115 COMPTE COURANT LP	*50 000*		*50 000*
TOTAL DES DETTES (III)	**6 747 293**	**6 262 311**	**484 982**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**8 490 074**	**7 941 179**	**548 895**

Détail du compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits d'exploitation				
Production vendue	**563 250**	**420 000**	**143 250**	**34,11**
706100 PRESTATIONS CONVENTION	*156 000*	*420 000*	*- 264 000*	*-62,86*
708200 COMMISSIONS ET COURTAGES	*407 250*		*407 250*	*N/S*
Montant net du chiffre d'affaires	563 250	420 000	143 250	34,11
Autres produits	**0**	**1**	**- 1**	**-100**
758000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	*0*	*1*	*- 1*	*-100*
Total des produits d'exploitation (I)	563 250	420 001	143 249	34,11
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes (1)	**43 436**	**29 354**	**14 082**	**47,97**
622600 HONORAIRES	*6 995*	*5 580*	*1 415*	*25,36*
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	*8 267*		*8 267*	*N/S*
627000 SERVICES BANCAIRES	*402*	*328*	*74*	*22,56*
627100 FRAIS SUR TITRES	*27 773*	*23 446*	*4 327*	*18,46*
Impôts, taxes et versements assimilés	**1 742**	**1 944**	**- 202**	**-10,39**
633300 TAXE FORMATION	*587*	*681*	*- 94*	*-13,80*
633500 TAXE APPRENTISSAGE	*707*	*823*	*- 116*	*-14,09*
635110 TAXE CET (CFE + CVAE)	*448*	*441*	*7*	*1,59*
Salaires	**104 013**	**128 074**	**- 24 061**	**-18,79**
641100 SALAIRES	*104 013*	*128 074*	*- 24 061*	*-18,79*
Cotisations sociales	**41 162**	**50 145**	**- 8 983**	**-17,91**
645100 COTISATIONS URSSAF	*28 881*	*35 863*	*- 6 982*	*-19,47*
645300 COTISATIONS RETRAITE	*9 221*	*11 037*	*- 1 816*	*-16,45*
645350 COTISATIONS PREVOYANCE	*3 059*	*3 244*	*- 185*	*-5,70*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Autres charges		**31 852**	**- 31 852**	**-100**
656000 PERTES DE CHANGE		*31 852*	*- 31 852*	*-100*
Total des charges d'exploitation (II)	190 353	241 368	- 51 015	-21,14
(1) Y compris :				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**372 897**	**178 632**	**194 265**	**108,75**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobi	**13 500**		**13 500**	**N/S**
764000 REVENUS VMP	*13 500*		*13 500*	*N/S*
Autres intérêts et produits assimilés	**31 074**	**4 474**	**26 600**	**594,55**
763100 REVENUS COUPONS	*31 074*	*4 474*	*26 600*	*594,55*
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	**139 933**	**123 422**	**16 511**	**13,38**
767000 PLUS-VALUES DE CESSIONS DE VMP	*139 933*	*123 422*	*16 511*	*13,38*
Total des produits financiers (V)	184 507	127 896	56 611	44,26
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux	**56 380**		**56 380**	**N/S**
686650 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	*56 380*		*56 380*	*N/S*
Intérêts et charges assimilées (3)	**410 748**	**390 995**	**19 753**	**5,05**
661160 INTERTES DES EMPRUNTS	*410 748*	*390 995*	*19 753*	*5,05*
Différences négatives de change	**1 152**		**1 152**	**N/S**
666000 PERTES DE CHANGE FINANCIERES	*1 152*		*1 152*	*N/S*
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de plac	**17 779**	**6 229**	**11 550**	**185,42**

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
667000 MOINS-VALUES DE CESSIONS DE VMP	*17 779*	*6 229*	*11 550*	*185,42*
Total des charges financières (VI)	486 059	397 224	88 835	22,36
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-301 552**	**-269 328**	**- 32 224**	**11,96**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	**71 345**	**-90 695**	**162 040**	**178,66**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (X)	**7 432**		**7 432**	**N/S**
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	*7 432*		*7 432*	*N/S*
Total des Produits (I+III+V+VII)	747 757	547 897	199 860	36,48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	683 844	638 592	45 252	7,09
BENEFICE OU PERTE	**63 913**	**-90 695**	**154 608**	**170,47**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Soldes Intermédiaires de Gestion

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	*%*	*%*		
+ Production vendue	563 250	420 000	143 250	34,11
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	**563 250**	**420 000**	**143 250**	***34,11***
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	**563 250**	**420 000**	**143 250**	34,11
Taux de marge brute sur production	***100,00 %***	***100,00 %***		
Marge brute globale (I + II)	**563 250**	**420 000**	**143 250**	***34,11***
Taux de marge brute globale	***100,00 %***	***100,00 %***		
- Services extérieurs et autres charges externes	43 436	29 354	14 082	47,97
Valeur ajoutée produite	**519 814**	**390 646**	**129 168**	***33,07***
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	***92,29 %***	***93,01 %***		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 742	1 944	-202	-10,38
- Salaires et traitements	104 013	128 074	-24 061	-18,78
- Cotisations sociales	41 162	50 145	-8 983	-17,90
Excédent brut d'exploitation	**372 897**	**210 483**	**162 414**	***77,16***
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	***66,20 %***	***50,12 %***		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	0	1	-1	-100,00
- Autres charges de gestion courante		31 852	-31 852	-100,00
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**372 897**	**178 632**	**194 265**	***108,75***
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	***66,20 %***	***42,53 %***		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	13 500		13 500	N/S
+ Autres intérêts et produits assimilés	31 074	4 474	26 600	594,55
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	139 933	123 422	16 511	13,38
- Dotations financières aux amortissements et provisions	56 380		56 380	N/S
- Intérêts et charges assimilées	410 748	390 995	19 753	5,05
- Différences négatives de change	1 152		1 152	N/S
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	17 779	6 229	11 550	185,42
Résultat courant avant impôts	**71 345**	**-90 695**	**162 040**	***178,66***
Résultat courant / chiffre d'affaires	***12,67 %***	***-21,59 %***		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Reprises sur dépréciations et provisions				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	7 432		7 432	N/S
Résultat Net Comptable	**63 913**	**-90 695**	**154 608**	***170,47***
Résultat net / chiffre d'affaires	***11,35 %***	***-21,59 %***		

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABF — 1 2

Adresse de l'entreprise 4-6 Rue GALILEE 75116 PARIS — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 8 0 9 0 7 6 8 2 1 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	1 571 970	CT	1 571 970
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	3 235 255	BC	3 235 255
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	4 807 225	BK	4 807 225
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	535 500	BY	535 500
	Autres créances (3)	BZ	792 544	CA	792 544
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 391 037	CE	56 380 2 334 657
	Disponibilités	CF	20 147	CG	20 147
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	3 739 228	CK	56 380 3 682 849
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 546 453	1A	56 380 8 490 074

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABF — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 254 500)		DA	1 254 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	125 450
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	389 614
	Report à nouveau		DH	(90 695)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	63 913
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	1 742 781
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	6 584 996
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Instrument financier à terme		D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	
	Dettes fiscales et sociales		DY	112 297
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	50 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	6 747 293
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation *	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 490 074

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre		1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	164 526
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables - janvier 2026 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABF — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC				
	Production vendue — biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue — services *	FG / FH / FI	563 250			563 250
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	563 250			563 250
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions (9)	FP				
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	F1				
	Autres produits (1) (11)	FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				563 250
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				43 436
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				1 742
	Salaires et traitements *	FY				104 013
	Cotisations sociales (10)	FZ				41 162
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements * (14)	GA				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux dépréciations	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	GY				
	Autres charges (12)	GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				190 353
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)		GG				372 897
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				44 574
	Reprises sur dépréciations	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	GO				139 933
	Produits de cessions d'immobilisations financières	G2				
	Total des produits financiers (V)	GP				184 507
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				56 380
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				410 748
	Différences négatives de change	GS				1 152
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				17 779
	Total des charges financières (VI)	GU				486 059
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)		GV				(301 552)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)		GW				71 345

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032 SD

SAGE Experts-comptables - janvier 2026 - Etat préparatoire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABF — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7)	(VII) HD	
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7)	(VIII) HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X) HK	7 432
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	747 757
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	683 844
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	63 913

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
	Crédit bail immobilier		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)		HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al.3)		HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2026

Désignation de l'entreprise SAS ABF — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]			KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL	LM
CORPORELLES			TOTAL III	LN		LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations			8U	4 207 920	8V	8W 805 550
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V
FINANCIÈRES			TOTAL IV	LQ	4 207 920	LR	LS 805 550
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	4 207 920	ØH	ØJ 805 550

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ	206 245	ØX	ØY 4 807 225	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3	206 245	NJ	NK 4 807 225	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	206 245	ØK	ØL 4 807 225	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Exercice N clos le 31122025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABF Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2026

Désignation de l'entreprise SAS ABF — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW – NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

7 **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABF — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	56 380	6Z		7A	56 380
	TOTAL III	7B		TY	56 380	TZ		UA	56 380
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB	56 380	UC		UD	56 380
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG	56 380	UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026 - Etat préparatoire.

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026
Extension 2

SAS ABF

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION DEPRECIATION PORTEFEUILLE-TITRES		56 380		56 380

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABF — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	3 235 255	UM		UN	3 235 255
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	535 500		535 500		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 360		2 360		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	406 509		406 509		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	383 675		383 675		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	4 563 299	VU	1 328 044	VV	3 235 255
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	6 584 996		6 584 996	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 896	11 896		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 538	1 538		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	97 050	97 050		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 813	1 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	50 000	50 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	6 747 293	VZ 162 297	6 584 996	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	410 748	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	2 229
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise SAS ABF | **Formulaire** déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐* | Exercice N, clos le : 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	63 913
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39 1 3° et 212 *bis*) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	7 432
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	32 085
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	103 430

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA	
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice * et exonérations	Zone franche urbaine-TE (art. 44 *octies A*)	ØV		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	XF	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité NC (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB		
		Entreprises nouvelles (44 *octies*)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *octies A*)	L5		France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies C*)	YC	XG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies A*)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies B*)	YB		créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies D*)	YD		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)	YI		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL		
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
	TOTAL II									XH	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	103 430	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL 56 703
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	46 727	XO

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP 2058 A 2026
Extension

SAS ABF

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
QUOTE-PART RESULTAT FISCAL NSCI GALILEE 4 (USUFRUIT)	32 085

DEDUCTIONS DIVERSES	Montant exercice N

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise SAS ABF — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	56 703
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	56 703
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABF — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	614
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(90 695)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	(90 082)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	(90 082)
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(90 082)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
– Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
– Effets portés à l'escompte et non échus				YS	

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

– Sous-traitance				YT	
– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	
– Personnel extérieur à l'entreprise				YU	
– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 995
– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	36 441
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	43 436

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

– CFE et CVAE				YW	448
– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	1 294
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	1 742

TVA

– Montant de la TVA collectée	YY	104 850
– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	4 867

DIVERS

– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2025) *	ØB	104 013
– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS	
– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*	RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif) — JS		
Revenu brut social (si le montant est positif)	JT	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

⑫ DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059 A SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABF

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme [9]	Long terme [10] 19 %	Long terme [10] 15 % ou 12,80 %	Long terme [10] 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) [11]
I - Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) [9]							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) [10]			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % [11]							

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABF | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

14 **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME** DGFiP N° 2059-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABF Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABF — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise: SAS ABF			Néant ☐*
Exercice ouvert le: 01012025 et clos le: 31122025		Données en nombre de mois	1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	2,00
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	524 250
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OX	524 250
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	43 436
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	43 436
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG	480 814
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	480 814

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	524 250	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2025		GZ	31/12/2025
Date de cessation				HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2026

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 809076821000 10

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABF

ADRESSE (voie) 4-6 Rue GALILEE

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	12545
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 +P4	P6	12545

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille BELOLO Prénom(s) Anthony

Nom d'usage % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 12544

Naissance: Date 15/11/1981 N° Département 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 8 Voie Avenue Frédéric LE PLAY

Code Postal 75007 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N°2059-G-SD 2026

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122025 N° SIRET 8 0 9 0 7 6 8 2 1 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABF

ADRESSE (voie) 4-6 Rue GALILEE

CODE POSTAL 75116 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	4

Forme juridique	SAS	Dénomination	SCORPIO MUSIC		
N° SIREN (si société établie en France)	306292384			% de détention	29,00
Adresse : N°	6	Voie	RUE GALILEE		
Code Postal	75116	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	THE BELOLO COMPANY		
N° SIREN (si société établie en France)	907687321			% de détention	50,00
Adresse : N°	4-6	Voie	RUE GALILEE		
Code Postal	75116	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	LAPOLEONE PUBLISHING		
N° SIREN (si société établie en France)	907710982			% de détention	50,00
Adresse : N°	4-6	Voie	RUE GALILEE		
Code Postal	75116	Commune	PARIS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	VILLAGE PEOPLE GAMES		
N° SIREN (si société établie en France)	932914831			% de détention	50,00
Adresse : N°	204	Voie	AVENUE DE COLMAR		
Code Postal	67100	Commune	STRASBOURG	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2026

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS ABF 4-6 Rue GALILEE 75116 PARIS	
SIRET 8 0 9 0 7 6 8 2 1 0 0 0 1 0	**Mél :**
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Enregistrement sonore et édition musicale	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal : 4 227 — Déficit

Bénéfice imposable à 15 % : 42 500 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15 % — PV à long terme imposables à 19 % — PV exonérées (art. 238 *quindecies*)
Autres PV imposables à 19 % — PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A	Autres dispositifs
France Ruralités Revitalisation FRR *art. 44 quindecies A*	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition — CA : — Taux d'imposition

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition — Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON — Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE GENERATION EXPERTS

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SELAS SADEC AKELYS 19 avenue de Messine 75008 PARIS **Tél:** 01 53 53 58 00	**Tél:**
ECF ☐ Prestataire :	Identité du déclarant : Date : 07042026 Lieu : PARIS Qualité et nom du signataire Président Anthony BELOLO Signature :

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD
2026

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*		

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Docusign Envelope ID: 485E1A1E-0FB6-8B71-83CD-E68820446BCD

2026	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	2468

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.